

MÉMOIRE

BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

AUDIENCES DU 4 AVRIL 2011

PROJET ÉOLIEN DE ST-VALENTIN

Yves Henri

1000, rue de la Loi, 1000
1000, rue de la Loi, 1000
1000, rue de la Loi, 1000
1000, rue de la Loi, 1000

Messieurs et Mesdames,

Il y a trente ans j'ai choisi de m'établir dans cette région .J'étais séduit par la beauté du paysage et le calme du milieu agricole.

Le projet d'implantation des éoliennes en milieu habité vient anéantir les motifs de ce choix.

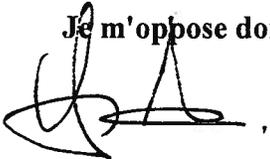
En plus de massacrer le paysage, ce projet vient amputer sérieusement l'intégrité de nos belles terres agricoles.

J'accepte mal de ne pas avoir été consulté avant l'implantation d'un tel projet.

Je me demande si je vis réellement dans une société démocratique.

Je me demande si mon gouvernement a vraiment "*les deux mains sur le volant*" car il laisse de belles terres agricoles être mutilées par des intérêts étrangers et uniquement financiers.

Je m'oppose donc fermement à l'implantation d'éoliennes en zone habitée.



Yves Henri
St-Paul-de-l'Île-aux-Noix